



SAINT-DOLAY INFO

INFORMATION MUNICIPALE N°236

OCTOBRE 2016

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 27 OCTOBRE 2016

Présents : 15

Absentes excusées : Martine PENOT qui donne pouvoir à Isabelle SIRLIN
Jacqueline MARTINO (RENAUD) qui donne pouvoir à Céline BAILLY
Karine BERTHO

Le quorum étant atteint, le Maire ouvre la séance à 20 h 00
Céline BAILLY est nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

A- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 29 Septembre 2016.

B- DELIBERATIONS.

- 1- Proposition d'une convention avec l'ADMR de NIVILLAC.
- 2- ARC SUD BRETAGNE- Schéma de mutualisation.
 - Validation des tarifs de mise à disposition de matériels communautaires à usage des communes.
- 3- Commission bâtiments communaux.
 - Validation des devis pour les travaux à l'arrière de l'ancien presbytère.

C- INFORMATIONS.

- 1- Rapport annuel du SDEM (Syndicat Départemental Energie du Morbihan).
- 2- Présentation du dernier rapport de vérification annuelle du SATESE (Service d'Appui Technique à l'Épuration et au suivi des Eaux).
- 3- Information sur le premier conseil d'école « ARC EN CIEL » du 11 octobre 2016.
- 4- Questions et informations diverses.
 - Quête nationale du Souvenir Français le 1^{er} novembre 2016.
 - Journée de broyage des végétaux à SAINT DOLAY le jeudi 24 novembre 2016.
 - Collecte amiante en déchetterie.
 - Collecte grosse ferraille.
 - Résultat du concours des maisons fleuries.
 - Collecte de la Banque Alimentaire les 25 et 26 novembre 2016.
 - Information sur les horaires de train au départ de REDON.
 - Informations sur les appels téléphoniques.
 - Travaux dans le cimetière.
 - Rappel de certaines règles de sécurité pour la chasse.
 - Concert MAD TOM DUO et JOËL BOSCH le 19/11/2016.
 - Ouverture du garage à SAINT DOLAY

A- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 29 septembre 2016.

Joseph MAHE fait remarquer que pour les points 2 et 3 du compte rendu, il n'y a pas eu de vote car ce sont des informations. Le maire rectifie le compte rendu.

Franck FREHEL fait remarquer que pour l'aménagement du cimetière, le 2^{ième} paragraphe prête à confusion. Le maire répond que c'est lui qui a ajouté celui-ci.

Accord du conseil avec 12 voix pour, 2 voix contre et 3 abstentions.

B- DELIBERATIONS.

1- Proposition d'une convention avec l'ADMR de NIVILLAC.

Le maire explique que l'ADMR de NIVILLAC bénéficiait d'une subvention de la communauté de communes ARC SUD BRETAGNE de 30 000 € jusqu'en 2015 au titre d'une convention. La communauté de communes a versé 10 000 € en 2016 mais ne versera plus rien en 2017. Les communes de MARZAN, LA ROCHE BERNARD, NIVILLAC, SAINT DOLAY et THEHILLAC ont versées 10 897 € en 2016. L'ADMR de NIVILLAC propose aux cinq communes une convention de 4 ans jusqu'en 2020 pour assurer un partenariat. Dans cette convention, après s'être mises d'accord, les cinq communes proposent de verser 1,50 € par habitant. Pour la commune de SAINT DOLAY le coût s'élèvera à 3664,50 €.

Accord du conseil à l'unanimité.

2- ARC SUD BRETAGNE- Schéma de mutualisation.

- **Validation des tarifs de mise à disposition de matériels communautaires à usage des communes.**

Par délibération du 22/09/2015, le conseil communautaire ARC SUD BRETAGNE a approuvé le Schéma de Mutualisation entre la communauté de communes et les communes. Une des actions à court terme, est de favoriser la mutualisation des matériels. Par délibération du 5/07/2016 le conseil communautaire a approuvé les tarifs de mise à disposition pour les 12 communes de la communauté. Une convention va être établie pour préciser les modalités avec les tarifs et la facturation. Un état mensuel de suivi des heures et un bilan annuel sera établi.

Accord du conseil à l'unanimité.

3- Commission bâtiments communaux.

- **Validation des devis pour les travaux à l'arrière de l'ancien presbytère.**

Patrick GERAUD propose aux élus de valider les devis qui ont été étudiés en commission bâtiments :

- Salle polyvalente : un devis de l'entreprise Michel LEFUR, pour refaire entièrement l'éclairage de la salle et de la scène coût 9 221,90 € HT.

Accord du conseil à l'unanimité.

- Rénovation de la partie arrière de l'ancien presbytère : la commission propose de retenir l'entreprise de peinture JOSSELIN pour un montant de 10856 € TTC.

Accord du conseil à l'unanimité.

- Pour la partie avant de l'ancien presbytère et la maison BOSSARD près de la mairie, la commission propose de faire appel à un architecte afin de rénover les bâtiments.

C- INFORMATIONS.

1- Rapport annuel du SDEM (Syndicat Départemental Energie du Morbihan).

Yves BERTHO informe les élus du rapport annuel du SDEM. Il y a 489 468 clients dont 1 464 à SAINT DOLAY. Dans notre commune, actuellement il n'y a pas de client mal alimenté recensé par le SDEM ou ENEDIS (ex Erdf). Il y a 54 km de câble HTA (moyenne tension) et 55 km de BT (basse tension). Le SDEM a financé 199 000 € de travaux sur le réseau électrique de SAINT DOLAY en 2015.

2- Présentation du dernier rapport de vérification annuelle du SATESE (Service d'Appui Technique à l'Épuration et au suivi des Eaux).

Le maire présente aux élus le dernier rapport du SATESE. Deux analyses sont effectuées tous les ans. Le fonctionnement du débitmètre est bon. Il y a une bonne corrélation entre les volumes mesurés et les volumes obtenus. En conclusion, le fonctionnement de la station est bon.

3- Information sur le premier conseil d'école « ARC EN CIEL » du 11 octobre 2016.

L'école compte actuellement 117 élèves répartis en 5 classes (2 classes de maternelles et 3 classes élémentaires). Les élèves ont la possibilité de pratiquer les temps d'activités périscolaires. Toutes les classes feront de la musique à raison de 6 heures par classe en janvier-février-mars 2017.

D- QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES.

1- Quête nationale du Souvenir Français le 1^{er} novembre 2016.

Le maire informe que le Souvenir Français fera une quête le 1 novembre 2016 à la porte du cimetière.

2- Journée de broyage des végétaux à SAINT DOLAY le jeudi 24 novembre 2016.

Une journée de broyage de végétaux est organisée à SAINT DOLAY sur le parking du stade de la NOË le jeudi 24/11/2016 de 9 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00 pour les particuliers.

Apporter des récipients ou venir avec sa remorque pour récupérer le broyat.

Les branches ne doivent pas dépasser un diamètre de 15 cm.

Inscription obligatoire à ARC SUD BRETAGNE : Tél 02 99 91 40 90

Les horaires de passage vous seront communiqués 48 heures avant et les végétaux pourront être déposés la veille sur la plate forme.

3- Collecte amiante en déchetterie.

La collecte d'amiante aura lieu à la déchetterie du LIN à NIVILLAC le vendredi 2 décembre 2016 de 9 h à 12 h 30 et 14 h à 17 h sur rendez-vous et inscription avant le 25 novembre 2016. La quantité maximum est 15 plaques fibrociment par foyer et le coût est de 45 €, inscription au 02 99 91 40 90.

4- Collecte grosse ferraille.

La collecte sera organisée en porte à porte ou sur des points de regroupement dans les villages, la semaine du 28/11/2016 au 1/12/2016. Pour les véhicules, il est impératif de fournir la carte grise, le certificat de non gage et une déclaration de cession, inscription au 02 99 91 40 90.

5- Résultat du concours des maisons fleuries.

Le dimanche 16 octobre a eu lieu la remise des prix du concours des maisons fleuries. Le premier est Benoît CRESPEL de CRAN, la seconde est Denise LEROUX de la rue de CAMBONY et la troisième est Patricia ROUSSE de La GARENNE DU PLESSIS.

6- Collecte de la Banque Alimentaire les 25 et 26 novembre 2016.

Muriel MALNOË informe que la collecte de la Banque Alimentaire aura lieu les 25 et 26 novembre 2016. La CCAS de SAINT DOLAY est chargé de collecter les denrées au NETTO de NIVILLAC et recherche des bénévoles. Si vous êtes intéressés, merci de vous inscrire en mairie.

7- Information sur les horaires de train au départ de REDON.

Céline BAILLY fait part aux élus de la réorganisation des horaires de trains au départ et l'arrivée en gare de REDON : Le projet de grille horaire TER suite à la mise en place de la Ligne à Grande Vitesse Bretagne, applicable à la rentrée de septembre 2017, inquiète les usagers de Redon se rendant à Rennes ou Vannes. En effet, l'entrée en vigueur des nouveaux horaires va entraîner la suppression de trains régionaux. Cela concerne les usagers quotidiens mais aussi les scolaires et les étudiants avec un réel impact sur la vie quotidienne (rallongement des journées de travail, vie familiale à réorganiser...). Il en est de même pour les différentes gares desservies sur les lignes concernées. Les dolaysiens intéressés par les services de la SNCF pourront se joindre aux Redonnais en cas de mobilisation. (des réunions ont déjà été organisées.)

8- Informations sur les appels téléphoniques.

Joseph MAHE alerte les élus sur les appels téléphoniques pour lesquels on vous demande de rappeler un numéro de téléphone. Attention ces numéros sont surtaxés et la plupart du temps il n'y a pas de correspondant. Soyez donc vigilents.

9- Travaux dans le cimetière.

Nicolas GURIEC interpelle le maire sur les travaux dans le cimetière pour savoir ce qui est décidé. Le maire répond qu'il a envoyé un courrier par mail à tous les élus et que seulement trois ont répondu. Donc pour l'instant il attend après la Toussaint pour engager les travaux de maçonnerie. L'aménagement du carré du souvenir sera reporté en 2017.

10- Rappel de certaines règles de sécurité pour la chasse.

Béatrice BALAC rappelle que certains chasseurs ne respectent pas les règles de sécurité auprès des maisons. En effet il est interdit de chasser à moins de 150 mètres d'une maison, sauf avec l'accord du propriétaire par la signature d'un bail avec l'ACCA.

11- Concert MAD TOM DUO et JOËL BOSCH le 19/11/2016.

Isabelle SIRLIN et la Commission Culture informent qu'un concert musical avec MAD TOM DUO (Rachel GOODWIN, Hervé DREAN) et Joël BOSCH sera donné le samedi 19 novembre 2016 à la Salle Polyvalente à 20 h 30. L'Association des jeunes SAINTDOTEKADO sera présente pour vous servir des rafraîchissements et la recette de cette vente ira à l'autofinancement d'un séjour au ski.

12- Ouverture du garage à SAINT DOLAY.

GARAGE OUEST MECANIKES - Monsieur Patrick MACHADO

2 Rue du Moulin de Haie - Tél : 02.23.10.52.73

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Toutes marques – tous dépannages – vente véhicules VP et VU – agréé BOSCH

Prochain conseil municipal le jeudi 24 novembre 2016 à 20 heures 00

L'ACAD (association des artisans et commerçants de SAINT DOLAY) organise le 2 décembre un marché de Noël à la salle polyvalente à partir de 16 heures. Les commerçants du marché hebdomadaire habituel participeront à cette manifestation. L'arrivée du père Noël est prévue vers 18 heures.

Rappel aux associations : Les articles pour le bulletin annuel doivent parvenir en mairie avant fin novembre 2016. Merci si possible de fournir les textes sous format « word » et les photos sous format « jpg ».

Les demandes de subventions pour les associations sont à faire parvenir à la mairie avant fin janvier 2017. Des imprimés sont disponibles en mairie, et nous rappelons que la demande doit être accompagnée des comptes de 2016 et du budget prévisionnel 2017.

Nous vous informons qu'un logement T3 au-dessus du cabinet médical 43 rue du CREZELO est disponible, merci de s'adresser en mairie pour plus de renseignements.

M. POULAIN Alexandre informe qu'il vient de créer son entreprise d'électricité « **APELEC** » depuis le début septembre 2016. Son adresse est : Le Moulin du ROHO 56 130 SAINT DOLAY, téléphone 02 99 90 91 43 et 06 76 72 43 23. E-mail : alexpoulain@orange.fr

Electricité générale, pose antenne T.V., Domotique, automatisme portail

Une nouvelle association concernant les amateurs de motos HARLEY DAVIDSON vient de se créer à SAINT DOLAY, il s'agit de « **CLAIOMH SOLAIS HARLEY DAVIDSON CLUB** », Président M. PLESSALA Philippe tél 06 70 56 89 22, adresse mail : claiomhsolaishdc@gmail.com.

Nous vous signalons que **OUEST France** recherche un(e) correspondant(e) pour couvrir l'actualité de SAINT DOLAY et THEHILLAC.

Contact : Rédaction de VANNES 15 rue de CLOSMADÉUC 56 000 VANNES.

Par mail : redaction.vannes@ouest-france.fr ou par téléphone au 02 97 47 42 05 du lundi au vendredi de 9 h à 12 h.

Message des infirmières de SAINT DOLAY : Valérie HILAIREAU a quitté le cabinet infirmier après 10 années au service de la population. Elle tient à remercier ses patients qui lui ont fait confiance.

TELETHON

Vendredi 2 décembre à partir de 19h30, **concours de poker** à la cantine. Inscription jusqu'à 20h...

Vendredi 2 décembre à partir de 18h jusqu'au samedi soir 20h **fabrication de pains de ménage à SAINTE ANNE**.

Toute la semaine précédant le TELETHON **fabrication de pains de ménage et sucrés à BURIN**.

19 et 26 novembre : **commande des croissants**-livraison le dimanche 4 décembre à partir de 6h.

Lors des commandes de croissants vous pourrez **réserver vos tickets pour le lâcher de ballons qui aura lieu le 02 décembre en même temps que le marché de Noël à la salle polyvalente, à partir de 17h45...juste avant l'arrivée du père Noël**.

Dimanche 4 décembre : **livraison des croissants** et **randonnée pédestre** de 9h à 11h Départ de la salle polyvalente. A l'arrivée un petit café ou thé vous sera offert.

Pour clore la récolte de fonds en faveur du TELETHON 2016

Le SAMEDI 10 DECEMBRE : REPAS COUNTRY ET SOIREE DANSANTE A PARTIR DE 19H30.SALLE POLYVALENTE

MENU ADULTE à 9€ : Jambon à l'os, gratin dauphinois et 1 café.

MENU ENFANT à 5€ jusqu'à 10 ans : 1 jus de fruits, saucisses frites

Par la même occasion, nous recherchons des bénévoles qui viendraient rejoindre l'équipe déjà en place.

OPERATION SAPINS DE NOEL 2016 HOSPITALITE DE ST-DOLAY ET THEHILLAC

Comme chaque année, les Brancardiers et Hopitalières de SAINT-DOLAY et THEHILLAC vous proposent leurs SAPINS DE NOEL au profit des personnes malades et handicapées.

Vente des sapins :

-Le vendredi 2 décembre salle polyvalente de St-Dolay à partir de 16h : Noël des commerçants

-Le samedi 3 et dimanche 4 décembre à partir de 9h place de l'Eglise à St-Dolay

-Les samedi 10 et dimanche 11 décembre à partir de 9h place de l'Eglise à St-Dolay

Ainsi que chez Bernadette à Ste Anne et à la Faisanderie aux Vergers de la Couarde

Merci de venir nombreux soutenir cette action solidaire .

Nous comptons sur votre générosité.

DATES A RETENIR :

20 novembre: FEST DEIZ du Rond Mitao

27 novembre: Exposition des Ajoncs d'Or

09 décembre : Arbre de Noël de l'école Notre Dame Jeanne d'Arc

16 décembre : Arbre de Noël de l'école Arc en Ciel

concert concert

Samedi 19 novembre 2016

ST DOLAY 56130

20h30 Salle Polyvalente

CONCERT

Avec

MAD TOM duo

(Rachel Goodwin & Hervé Dréan)

Chants et danses du Pays de Galles

Et

JOEL BOSC

Chanson française